

Image not found or type unknown



Est ce que je peut annuler une adoption simple

Par **nacer**, le **10/05/2009** à **20:02**

Bonjour,

j'ai fais une adoption simple j'ai adopter deux enfants qui appartiennes a ma femme leurs papa est décedé ils ont garder leur nom de famille je veux savoir en cas de divorce est ce que je suis obliger a donner une penssion alimentaire et est ce que je peut annuler l'adoption donner moi de conseil s.v.p.merci